



Carrefour des mobilités Mardi 27 juin Maison des Associations - Rennes

Face aux enjeux, gagner la mobilisation de toute la CGT en Bretagne !

Le carrefour des mobilités qui s'est tenu à Rennes le 27 juin dernier a été l'occasion de réunir militants et syndiqués de toute la Bretagne.

Cette journée initiée par le Comité Régional dans un format inédit s'est tenue en deux temps : le matin, un atelier où échanges et débats ont permis de mesurer les enjeux liés à cette question des mobilités dans nos territoires. L'après-midi une table ronde a permis de réunir des acteurs institutionnels ainsi que des représentants du patronat du secteur. La présence à cette table ronde de Dominique Launay, Secrétaire Général de l'Union interfédérale des transports, a permis d'apporter l'analyse de la confédération sur les conséquences des choix de politiques des transports de ces dernières décennies pour le salariat du secteur.

Les débats de cette matinée entre camarades ont montré une vraie prise en compte par les militants de l'importance que revêt cette question des mobilités dans nos territoires.

Nous pouvons d'ores et déjà en tirer un certain nombre d'enseignements. Tout d'abord, les logiques économiques en œuvre dans le secteur, quel que soit l'activité, ont des conséquences sur l'emploi avec depuis des décennies une précarisation importante liée notamment aux effets des réorganisations, notamment des services publics tant routiers que ferroviaires avec un recours croissant à la sous-traitance et ensuite les évolutions législatives, et notamment les effets des lois NOTRe et MAPTAM qui accentuent l'effet de la mise en concurrence des territoires avec une opposition métropoles/territoires ruraux au détriment de la réponse aux besoins de transport pour les populations.

Enfin, si cette matinée a été riche de débats, tout comme la table ronde de l'après-midi, ce carrefour social des mobilités a mis en exergue la nécessité d'une appropriation par toute la CGT en Bretagne de cette question des mobilités.

En effet, comme dans tous les secteurs économiques, ce sont les salariés du secteur des transports dans toutes ses composantes, et plus largement les populations, qui subissent les effets des choix ultra-libéraux qui condamnent nombre de territoires de Bretagne.

Cela nous oblige collectivement d'abord sur notre lieu de travail mais aussi dans notre quotidien ! Cette initiative a fait émerger des pistes revendicatives qui assurément sont autant de points d'appuis pour porter haut et fort cette question des mobilités dans un triptyque social, économique et environnemental ! Le 12 septembre constitue une opportunité pour agir partout en Bretagne !

Jean-Luc Peltier
Animateur UIT Bretagne



Enseignements principaux du travail en atelier le matin :

Des logiques économiques qui produisent des dégâts tant sociaux, économiques qu'environnementales.

Cette question des mobilités devient un vrai sujet de préoccupation pour l'ensemble des populations. Les transports en France représentent 17 % du PIB, ce chiffre permettant d'en mesurer l'importance pour l'avenir économique de notre région.

Les choix de ces dernières décennies, avec la reprise du tout routier à partir de 2002, font des transports le premier émetteur de GES en augmentation depuis 2015. Les choix d'aménagements du territoire en Bretagne ont conduit à structurer l'offre ferroviaire de manière périphérique avec une offre en centre-Bretagne quasi exsangue.

Cette situation de replis des activités ferroviaires n'est pas sans conséquences sur l'activité portuaire et in-fine industrielle. La question des infrastructures reste prioritaire tant du point de vue de l'aménagement du territoire que de leur financement. Ainsi la question non résolue de l'Ecotaxe pèse lourdement sur l'activité économique en Bretagne et notamment industrielle. Ces évolutions conduisent à une polarisation des activités économiques avec un réel danger à terme de focalisation sur une Bretagne du « tourisme » au détriment de pans entiers d'activités.

Les questions démographiques ne sont pas à éluder avec un Centre-Bretagne vieillissant et une desserte des îles pour lesquelles la continuité territoriale est de plus en plus compromise par les choix de gestion opérés notamment par certaines collectivités locales. La question de l'accessibilité aux services de transports collectifs des personnes les plus précaires se pose dans de nombreux territoires. Cette problématique vaut aussi pour de nombreux salariés en situation de très forte précarité et qui se trouvent dans des territoires sans offre de transports collectifs.

Dans cette période de transition les lois NOTRe et MAPTAM sont synonymes de recentralisation et de prise de pouvoir du monde économique et politique sur cette question des mobilités.

La question de la maîtrise publique est plus que jamais posée et notamment du contrôle de l'utilisation de l'argent public. Il en est ainsi pour les PPP. La COP régionale couplée à l'élaboration du SRRADDET sont autant d'occasions pour s'approprier collectivement ces enjeux de mobilités en y portant nos revendications. Cela pose la nécessité d'investir l'ensemble des lieux de dialogue social.

Débat public : dépasser le constat !

Une présentation des enjeux principalement économique réalisée par un étudiant de Rennes 2 a posé quelques jalons :

- L'arrivée de cette nouvelle infrastructure constitue une opportunité pour ancrer l'activité dans les territoires.
- BGV ne saurait constituer la seule réponse aux besoins de déplacements des populations en Bretagne
- Des dirigeants d'entreprise qui méconnaissent totalement la réalité des déplacements des salariés qu'ils emploient.



Il est indéniable que Rennes reste la ville qui bénéficie le plus de l'effet de la mise en service de la LGV BPL. Avec un temps de parcours supérieur à 3 heures, la pointe finistérienne de cette infrastructure ne répond que partiellement aux besoins exprimés par nombre d'acteurs locaux. Cela pose la question d'aborder l'offre de transport sous l'angle de leur complémentarité, ce qui est incontournable en Bretagne, où aérien, maritime, ferroviaire et routier sont présents. Cela conditionne aussi l'atteinte des objectifs de préservation de l'environnement. Dans un cadre législatif qui ne cesse d'évoluer, la question de la gestion de l'offre de transport à l'échelle des bassins de vie semble poser. Cela est notamment le cas pour Brest Métropole où les élus portent cette réflexion. La question de la diffusion des effets de la grande vitesse à tous les territoires reste posée dans un contexte où le leitmotiv politique est l'ouverture à la concurrence.

Bien des leçons sont à tirer des expériences en la matière :

- une accessibilité tant territoriale que tarifaire des plus contestables
- une opposition qui ne se dément pas entre offres de transport (OUIBUS-ferroviaire, TGV-aérien...)
- Contrôle de l'utilisation de l'argent public avec des opérateurs qui financent leur croissance avec des dotations publiques
- Un Fret ferroviaire exsangue en Bretagne
- Une activité portuaire très en deçà des possibilités
- des baisses de dotations qui compromettent l'avenir des offres de transports collectifs

Cette table ronde a une fois de plus démontré que la question de l'avenir des mobilités repose éminemment sur les choix politiques mis en œuvre lesquels génèrent conflits d'usages, gaspillages économiques, destruction de l'emploi et de l'environnement. Plus que jamais le rôle de l'Etat stratège a traversé les débats de cette après-midi.

Une chose est acquise : la question des mobilités doit être abordée comme un droit fondamental pour tous !

Dans son intervention, le Conseil régional a indiqué réfléchir à la constitution d'un grand service public de transport. La CGT fait sienne de cette proposition qu'il nous faudra rapidement travailler.

Des pistes de réflexions et d'actions pour toute la CGT en Bretagne !

Les débats tant du matin que de l'après-midi nous permettent de dresser quelques pistes qui sont loin d'être exhaustives :

- BGV n'est pas une fin en soi. Il faut faire émerger les besoins dans tous les lieux de travail et plus largement dans nos lieux de vie. L'état des lieux doit être abordé collectivement
- Le syndicat est le lieu idéal pour échanger, débattre, réfléchir à des propositions de réponse aux besoins de transports quels qu'ils soient.
- Investir les lieux de dialogue social qui sont des moyens pour porter nos propositions et revendications
- faire connaître la situation dans le transport avec les syndicats, UL, UD qui doivent permettre la construction d'initiatives
- La renégociation de la prochaine convention TER courant 2018 doit être abordée de manière interprofessionnelle dans tous les territoires de Bretagne.



Dogme de la pensée Unique : une presse régionale aux abois !

Comme lors de l'initiative « Carrefour social – Le travail et la mer » du 25 juin 2015, la presse régionale a brillé une fois de plus par son mépris... Un seul de nos multiples communiqués de presse a été publié... Malgré nos invitations à la conférence de presse prévue juste avant le débat public, aucun journaliste représentant des quotidiens régionaux n'a daigné répondre à nos sollicitations...

